



Plaines de vacances communales

Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.- 2019)

Renseignements généraux

Dates et sites d'activités

Le service de l'accueil Temps Libre de l'Administration Communale de Walhain organise des plaines de jeux durant les congés scolaires pour les enfants de 2,5 à 14 ans. L'accueil se fait à l'école communale, implantation de Walhain-centre. Le nombre de places est limité à ± 80 enfants la semaine en fonction des capacités des lieux d'accueil.

**Au vu des normes d'encadrement requises par l'ONE, la coordination de la plaine communale de vacances se réserve le droit de refuser les inscriptions enregistrées hors délai.
Ceci, sauf cas d'extrême urgence ou de groupe incomplet.**

Prix et inscriptions

- Les **inscriptions** se font :
 - en téléchargeant les formulaires sur le site internet de la Commune et en les renvoyant à l'adresse : isabelle.paar@walhain.be (jusqu'au mois de juin 2019)
 - au moyen des formulaires d'inscription disponibles sous forme « papier » au guichet de l'Administration communale et remis à l'attention de Mme Isabelle Paar.
- L'inscription est officielle dès réception de la fiche d'inscription. La date de clôture des inscriptions sera précisée sur les formulaires, dans les imprimés communaux et sur le site de la Commune.
- Les inscriptions se font **pour la semaine complète** afin d'assurer la cohérence et le suivi des activités ainsi qu'un nombre d'enfants fixe dans un même groupe d'âge. . Actuellement, le PO réfléchit à la pertinence de garder des inscriptions « à la journée » : cela encourage les parents à considérer que les plaines sont « à la carte » au détriment des activités mises en place et représente un gros travail pour la facturation.
- La **fiche d'inscription** et la **fiche « Santé »** devront être dûment complétées et accompagnées de 2 vignettes de mutuelle de l'enfant afin de prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence ou d'accident.
- **Le prix** est de **40 €** par semaine par enfant pour les deux premiers enfants et de **30 €** à partir du troisième enfant d'une même famille.
- En cas d'absence :
 - justifiée par un certificat médical, la ou les journées ne seront pas facturées ;
 - dans les autres cas, l'intégralité de la semaine sera facturée.
- Un petit supplément (de 5 € maximum) pourra être demandé pour une activité exceptionnelle.
- **Le paiement du stage** se fera désormais sur base d'une facture envoyée par l'Administration après la fin des plaines.
- Le prix de la garderie est compris dans le prix d'inscription.
- Les enfants qui fréquentent la plaine et les garderies sont couverts par une assurance contractée par la Commune.
- Le projet pédagogique, le Règlement d'ordre intérieur et une série de n° de téléphone utiles (coordinatrice, central de la Commune, etc...) sont disponibles sur le site de la commune.

- En aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter la plaine avec une personne dont le nom ne figure pas sur la fiche d'inscription ou sur la grille présentée à cet effet à l'accueil de la plaine.

Horaires des plaines et garderies

Les plaines sont ouvertes de 9h00 à 16h30 et les activités se déroulent dans cette plage horaire précise. Une **garderie** est assurée de 8h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h00. Nous demandons à tous de respecter ces horaires.

La journée est entrecoupée de 3 périodes de temps libre, milieu de la matinée, midi et goûter pour les repas et collations. Pour les plus petits, une sieste est prévue après le repas de midi.

Repas

Les enfants apportent leur pique-nique. Il faut prévoir en suffisance tartines et collations de qualité. Les parents veilleront à marquer la boîte à tartines et les gourdes. **Celles-ci peuvent être réfrigérées.** L'eau est disponible à volonté tout au long de la journée.

Vêtements

Habillez vos enfants en fonction de la météo en optant pour :

- des vêtements amples et souples,
- des chaussures fermées qui tiennent bien aux pieds,
- un imperméable à capuchon s'il pleut,
- une casquette claire et de la crème solaire s'il y a du soleil.

Dans la mesure du possible, étiquetez ou marquez les vêtements et sacs au nom de l'enfant. Pour les plus petits, prévoyez suffisamment de vêtements de rechange. Pensez aussi aux vêtements et aux chaussures pratiques et faciles à enlever.

Il est fortement déconseillé d'emmener des jouets ou autres objets personnels à la plaine (sauf peut-être leur « doudou » pour les plus petits).

L'administration décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels tels que jeux, GSM, argent, etc... Les objets et vêtements trouvés seront rassemblés à l'accueil des plaines de vacances dans des boîtes destinées à cet effet.

Hygiène

Une pharmacie est disponible sur chaque site et lors des promenades. Dans le cas où l'enfant doit prendre un médicament durant la journée, les parents doivent apporter un mot du médecin.

Les locaux et les sanitaires sont nettoyés chaque jour par une technicienne de surface engagée par la Commune.

Nous demandons aux parents d'être très attentifs à la chevelure de leur(s) enfant(s). En cas de présence de poux, les parents avertissent immédiatement l'animateur. Afin d'éviter tout risque de contamination, l'enfant ne pourra fréquenter la plaine qu'avec une chevelure saine.

En cas d'accident survenant durant la plaine, les coordinateurs prendront les mesures d'urgence adéquates (prévenir les parents, faire appel à un médecin, aux services d'urgence, ...)

Respect

Afin d'assurer une vie de groupe harmonieuse, nous demandons aux enfants de se respecter entre eux et de respecter aussi leur environnement, les locaux, le matériel, les horaires et les règles de politesse.

Informations complémentaires, urgences

La coordinatrice de la plaine est joignable sur son GSM (0485/75.39.58) ou par mail : carole.barbier@walhain.be (en création) ;

Coordinatrice ATL de la commune est joignable au 0471/02.03.23, durant les heures de bureau au 010/65.32.08, ou par mail : isabelle.paar@walhain.be

Ce ROI est considéré comme lu et approuvé par votre signature qui fera foi sur la fiche d'inscription – santé.

Merci à tous.

L'équipe des plaines